

CONSIGNES

Afin de permettre aux membres de la commission d'étudier votre candidature, vous devez retourner cette fiche à votre conseiller en recrutement (CER) ou à votre organisme d'affectation (pour les militaires) impérativement en deux exemplaires dans les délais communiqués par votre CER ou BRH :

- un exemplaire imprimé et signé ;
- l'autre restant sous format **.pdf modifiable**.

Il est important de ne pas modifier le formulaire.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06/01/1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit vous devez contacter par courrier le bureau recrutement de la DRHAT.

ÉTAT CIVIL ET COORDONNÉES

Madame

Monsieur

Nom de naissance

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

Prénoms

Lieu de naissance

Numéro de téléphone (pour vous joindre rapidement)

Adresse électronique (pour vous communiquer les résultats de présélection et de sélection)

BAC

Série suivie du baccalauréat :

Adresse complète de l'établissement scolaire de préparation du baccalauréat :

Si vous êtes déjà titulaire d'un BAC (ou d'un diplôme équivalent)

Année d'obtention :

Type de BAC :

Mention :

N° du BEA ou de l'INE figurant sur le relevé de notes du baccalauréat :

DATE :

SIGNATURE :

COMPÉTENCES EN LANGUE

Langue vivante I (LV1) étudiée en Terminale :

Langue vivante II (LV2) étudiée en Terminale :

SPÉCIALITÉS & OPTIONS

Spécialité 1 :

Spécialité 2 :

Option 1 :

Option 2 :

NOTES

Note à l'épreuve anticipée de français écrit :

Note à l'épreuve anticipée de français oral :

Moyenne d'allemand en Première :

Moyenne générale des 3 trimestres en Première :

Moyenne du 1^{er} trimestre en Terminale :

Moyenne du 2^e trimestre en Terminale :

Moyenne du 3^e trimestre en Terminale :

EXPÉRIENCES MILITAIRES

	OUI	NON	Programmé (e)
Avez-vous participé à une période militaire (découverte, parachutisme,...) ?			
Avez-vous été ou êtes-vous réserviste ?			

AVERTISSEMENT

- LES RÉPONSES ONT UN CARACTÈRE OBLIGATOIRE ET SE FONT SUR L'HONNEUR.
- LA CANDIDATURE NE POURRA ÊTRE RETENUE DÉFINITIVEMENT QU'APRÈS RÉCEPTION DE LA TOTALITÉ DES PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER.
- LES INFORMATIONS SONT DESTINÉES À ÊTRE TRAITÉES SOUS FORME AUTOMATISÉE (ARRÊTÉ DU 7 NOVEMBRE 1994 RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ D'INFORMATIONS NOMINATIVES DU CONCOURS D'ENTRÉE À L'ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR).

DATE :

SIGNATURE :